

Cherbourg-en-Cotentin, le 18/10/2022

Direction de la mer, des ports et
des aéroports

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2022-0106-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire des ports du Val de Saire, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

Vendredi 18 novembre 2022 à 10h30

Salle de l'office de tourisme - place Marie Ravenel – Fermanville
(parking du viaduc de Fermanville)

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DES PORTS DÉPARTEMENTAUX DU VAL DE SAIRE**

Réunion du 18 novembre 2022

- ORDRE DU JOUR -

Approbation du compte rendu de réunion du 3 juin 2022

1- PORT DU BECQUET

- 1- Rapport partiel d'activité 2022
- 2- Questions diverses

2- PORT LEVI

- 1- Rapport partiel d'activité 2022
- 2- Questions diverses

3- PORT PIGNOT

- 1- Rapport partiel d'activité 2022
- 2- Questions diverses

4- PORT DE ROUBARI

- 1- Rapport partiel d'activité 2022
- 2- Questions diverses

5- TARIFS 2023